

Déclaration de SUD éducation

Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

Nous regrettons l'absence de la nouvelle Ministre lors du CSE d'aujourd'hui.

Lorsque nous avons rencontré Gabriel Attal en août 2023 après sa prise de fonction, nous lui avons dit la colère des personnels, les difficultés qu'ils rencontrent à exercer leur métier et nous l'avons alerté sur les annonces de vitrine. L'école rencontre de graves difficultés et elle ne doit pas être un étalage médiatique pour attirer les électeurs de droite et d'extrême droite. A force de reprendre en chœur le programme de l'extrême droite, le gouvernement rend ses idées acceptables dans la société, c'est le cas avec la loi Immigration que nous dénonçons : elle entache notre démocratie.

Le changement de Ministre ne conduit pas à une inflexion : les déclarations de la nouvelle Ministre, dès sa prise de fonction, faisaient peser la fuite vers le privé sur les épaules des personnels du service public d'éducation alors même que depuis l'élection d'Emmanuel Macron près de 8000 postes ont été supprimés. Le rôle de la Ministre est bien de s'adresser aux personnels de l'Éducation nationale et de répondre à leurs revendications légitimes, pas de les dénigrer. On a pu distinguer des excuses de la Ministre derrière les huées des manifestant·es à l'école Littré. Les personnels n'attendent pas d'excuses de leur Ministre, ils attendent des actes et des actes forts, qui montrent que la Ministre connaît leurs préoccupations dans un contexte où les salaires sont trop bas et où les conditions de travail se dégradent.

La nouvelle Ministre, chacun l'a compris à travers ses multiples déclarations et les révélations de la presse, incarne une classe sociale dont les conditions de vie sont sans commune mesure avec celles des personnels mais plus généralement des travailleurs et des travailleuses. Et comment pourrait-il en être autrement quand on sait qu'il faudrait 48 ans à une personnel AESH pour gagner ce que Madame la Ministre touchait en un mois à la tête de la Fédération Française de Tennis ?

Mais la Ministre incarne pour SUD éducation également le séparatisme social, celui de l'entre-soi des ultras riches, qui scolarisent leurs enfants dans les mêmes écoles privées arrosées d'argent public. Le scandale autour de l'établissement Stanislas n'appelle aucune réponse au sujet de la préservation de la vie familiale de la Ministre de l'Éducation nationale, qui a elle-même mis en scène ses enfants. Ce scandale doit en revanche conduire à des réponses sur les suites qui seront données au rapport commandé par l'ex-ministre Pap Ndiaye. À la lecture du rapport et du règlement intérieur de l'établissement, on y découvre des éléments inquiétants, à l'opposé des valeurs républicaines dont se prévalait pourtant M. Gabriel Attal quand il interdisait les abayas à la rentrée 2023. Il est probable que bien d'autres signalements d'établissements catholiques qui ne respectent pas le Code de l'Éducation sont ignorés par le ministère. Y a-t-il une complaisance particulière du ministère envers les établissements catholiques sous contrat ? Les personnels attendent des réponses.

Le scandale de l'école Stanislas met au jour la question du financement de l'enseignement privé par de l'argent public dans un contexte où le service public d'éducation manque cruellement de moyens. L'enseignement privé est responsable du manque de mixité sociale, et participe des inégalités scolaires et sociales et de la baisse du niveau.

Les résultats de l'enquête PISA 2022 ont montré que le nombre d'élèves de 15 ans scolarisés dans des établissements privés avait augmenté de 5,2 points : de 16,4% en 2018 à 21,6% en 2022. Cette hausse est extrêmement inquiétante quand on sait à quel point l'enseignement privé est responsable du manque de mixité sociale. En finançant le privé, l'Éducation nationale organise et finance la ségrégation scolaire : lorsqu'un collège favorisé est situé près d'un établissement défavorisé, dans 85% des cas c'est un établissement privé.

Or, les lois de finances successives favorisent toujours davantage l'école privée, dont le budget augmente plus vite que celui de l'enseignement public. Pour SUD éducation, il est plus que jamais temps de reprendre le débat sur la fin du dualisme scolaire en mettant fin au financement public de l'enseignement privé, en nationalisant l'enseignement privé, sans indemnité ni rachat, et en transférant ses personnels dans les corps correspondants de l'enseignement public.

Voilà de quoi notre école a besoin, pas d'un plan de communication "Choc des savoirs" dont le titre cache mal une addition de mesures mal ficelées et démagogiques. Le ministère de l'Éducation nationale s'est employée à faire de l'hétérogénéité des classes un problème, comme prétexte pour sortir les élèves trop "mal-apprenants" des classes. Mais, ce n'est pas l'hétérogénéité des classes qui est un problème, et encore moins les élèves les plus en difficultés. Au contraire, c'est l'absence de

moyens pour accompagner ses élèves dans leur scolarité qui est problématique : le service public d'éducation manque d'enseignant·es et d'enseignant·es spécialisé·es, d'AESH, de personnels de vie scolaire et médico-sociaux.

On observe dans les collèges que les moyens alloués pour mettre en œuvre les groupes de niveau sont très insuffisants pour appliquer votre réforme. Les heures allouées aux dispositifs d'aide aux élèves en difficulté sont baissées pour être réinjectées dans les groupes de niveau. L'Éducation nationale a fait le choix de déshabiller des dispositifs d'aide qui fonctionnent pour créer des groupes de ségrégation scolaire.

Dans ce contexte, les annonces aux contours flous du président de la République au sujet du théâtre et de l'histoire des arts au collège inquiètent dans un contexte où aucune marge budgétaire n'a été annoncée pour financer ces dispositifs. Soit il s'agit de nouveau d'une parole inconséquente, soit il s'agit de dégrader les conditions d'opération des établissements, soit il s'agit d'externaliser des missions à des intervenants extérieurs. Dans chacune de ces hypothèses, il s'agit de dégrader une nouvelle fois le service public.

Nous revendiquons, à SUD éducation, l'arrêt de cette énième réforme du collège, qui, en plus d'être profondément inégalitaire, aggravera les conditions de travail des personnels dans les collèges. SUD éducation appelle les personnels à refuser de trier les élèves et à se mettre massivement en grève le 1er février.

Si Madame la Ministre refuse de mettre sur la table les dossiers prioritaires de l'Éducation nationale, à savoir : de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail et un vrai statut pour les personnels AESH, alors les personnels sauront se mobiliser dans la durée, avec détermination, pour arracher des victoires.

